SENAT DE BERLIN

31 mars

La politique environnementale contre le défi climatique

Cornelia Poczika, directrice adjointe

> Un premier plan lancé en 1980 réussi

Deux facteurs se sont complétés : 1/ Berlin a perdu ses emplois industriels 2 / Berlin a décidé de transformer le chauffage domestique au charbon par un chauffage au gaz. Berlin possède un très grand système de chauffage urbain collectif.

> Le second plan en vigueur depuis les années 90

Pour atteindre l'objectif, deux grands axes d'intervention :

1/ une production basée sur l'utilisation de plusieurs énergies renouvelables : biomasse + solaire …

2/ une réduction de la consommation. Cette mission a été confiée à une agence privée en 1992 avec comme principe de fonctionnement le Tiers Investissement.

Cette politique demande :

- une grande concertation avec les habitants
- une évolution des comportements : ex : utilisation des transports en commun et du vélo (Berlin enregistre un taux de motorisation de 361 voitures / 1000 hab, ce qui est très en dessus de la moyenne allemande qui se situe entre 600 et 700)
- un engagement de tous les services administratifs de la mairie

Exemples de décisions prises par le Sénat :

- demander au fournisseur d'énergie d'assurer 30 % de sa production en « renouvelables » et 70 % en co-génération
- équiper l'éclairage public en LED
- faire diminuer la consommation d'énergie des 5 000 bâtiments communaux de 180 Meuros
- créer une zone urbaine « environnementale » uniquement accessible aux véhicules non polluants : actuellement, il existe un système de « vignette jaune » et, à partir de 2010, une « vignette verte » dont les conditions « économie d'énergie + émission de CO2 » sont encore plus contraignantes.

Q : Quelles relations existe t il entre la politique énergétique et l'agenda 21 ?
R / A l'origine, cette politique a été engagée pour réduire nos couts, notamment ceux de la consommation d'énergie. Actuellement, ce plan communal est en phase avec l'agenda 21.
Q : Quel est le principe du financement de l'agence privée à qui vous confiez la réduction de la consommation ?
R/ L'agenda reçoit des pouvoirs publics le montant financier des économies d'énergie qu'elle encourage. Ce montage génère un retour sur investissement de 12 / 15 ans pour l'agence. (Pour plus d'infos sur l'agence, et sur les conseils de Blaise, aller sur le site de FEDESCO qui est sa soeur « jumelle » belge – avec explications en langue française !)
Q : Quel est l'avis du sénat sur le projet EUREF que nous venons de visiter ?
R/ Il s'agit d'un projet d'initiative privée que nous connaissons peu. Le Land a aussi une plate-forme scientifique qui travaille sur les énergies renouvelables.
Q : Comment obtenir 40% d'économies d'énergie dans les transports ?
R/ … en créant de transports en commun (tram, métro…) et des pistes cyclables
Q : Quelle est votre position sur l'éclairage nocturne ?
R/ Il faut le maintenir pour des raisons de sécurité mais il faut le transformer en LED
Q : Avez-vous une politique d'aides aux particuliers ?
R/ Oui, au niveau fédéral
Q : Utilisez-vous la bio masse ?
R/ Oui, le fournisseur d'énergie qui est suédois a acheté des terres agricoles pour « planter des herbes »

Synthèse rédigée par Véronique Truffert

Avril 2009